

## LES REGISTRES PAROISSIAUX

Les registres paroissiaux servent à reporter les B \_\_\_\_\_, les M \_\_\_\_\_ et les enterrements appelés aussi S \_\_\_\_\_, survenus dans une paroisse. Ils sont rédigés par le \_\_\_\_\_. Ils se présentent sous la forme de C \_\_\_\_\_ en papier chiffon. Le registre paroissial consulté aujourd'hui date de \_\_\_\_\_, est issu de la paroisse de \_\_\_\_\_ et sa cote est \_\_\_\_\_.

➔ Après avoir choisi un acte de baptême, complète les questions suivantes :

1 S'agit-il du baptême :

d'un garçon     d'une fille

2 Quels sont ses prénoms ?

.....  
.....

3 Comment s'appelle son père ?

.....

4 Quels sont les prénoms de sa mère ?

.....

5 Qui sont les deux autres personnes qui assistent au baptême ?

.....  
.....

6 Comment te semblent les signatures :

hésitantes                       assurées                       s'agit-il d'une croix

7 Pourquoi certaines personnes signent-elles avec une croix ?

.....

8 Ces actes sont-ils religieux ou laïcs ?

.....



Plan du village d'Etinehem, 1680.  
Archives départementales de la Somme 9H CP 447

# Filiation

## LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

En \_\_\_\_\_, les registres paroissiaux se transforment en registres d'état civil. Ils sont désormais tenus par le \_\_\_\_\_ officier d'état civil qui y reporte les actes de N \_\_\_\_\_, M \_\_\_\_\_, Div \_\_\_\_\_ et D \_\_\_\_\_. Le registre d'état civil étudié aujourd'hui date de \_\_\_\_\_, il est issu de la commune de \_\_\_\_\_ et sa cote aux Archives départementales de la Somme est \_\_\_\_\_.

Après avoir choisi un acte de naissance, complète les questions suivantes :

└ Auprès de qui est effectuée la déclaration ?

.....

└ Qui fait la déclaration ?

.....

- il s'agit de la naissance :

d'un garçon                       d'une fille

- Comment te semblent les signatures :

assurées             hésitantes             s'agit-il d'une croix

└ Y-a-t-il mention d'un parrain ou d'une marraine ?

.....

└ Qui est présent aux côtés du maire et du père lors de la déclaration ?

.....  
.....  
.....



## LE DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

Le dénombrement de la population ou \_\_\_\_\_ sert à \_\_\_\_\_ le nombre d'habitants d'un \_\_\_\_\_ ou d'une ville. Il est réalisé sur l'ensemble du territoire et permet de connaître avec précision le nombre de personnes vivant en France. Il est coté \_\_\_\_\_ aux Archives départementales de la Somme.

- Le recensement (ou dénombrement) concerne les habitants :

de quelle commune ?.....

de quel canton ? .....

de quel arrondissement ?.....

└ Quand a-t-il été réalisé ?

.....

A partir du recensement que tu étudies :

└ Combien y-a-t-il de maisons concernées ?

.....

└ Combien de ménages le recensement concerne-t-il ?

.....

└ Le recensement concerne combien d'individus ?

.....

└ Quelles différences fais-tu entre ménages et individus ?

.....

.....

.....

.....

Dénombrement des feux de Péronne, Roye, Montdidier et des villages alentours en 1469. Archives départementales du Nord, 1 B 196.



Quelles nationalités trouves-tu dans ce recensement ?

.....

.....

Trouve un métier ayant rapport à l'alimentation, un ayant trait à l'agriculture et un en rapport avec l'industrie.

.....

.....

Y-a-t-il des métiers qui n'existent plus aujourd'hui ? Lesquels ?

.....

.....

Nombre des hommes		garçons de tout âge		filles de tout âge		Décurions de la paroisse en totalité aux années		Total	
habitants au 1 <sup>er</sup> 1800	habitants au 1 <sup>er</sup> 1800								
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

*Certifié sincère et véritable par nous notaires de la Ville de Corbie le vingt-troisième jour de la République Française.*

Denombrement de la population, Corbie, An X. Archives départementales de la Somme, fonds diocésain DA 737.

Y-a-t-il des noms de rue faisant rapport à un personnage célèbre ? Si oui lequel ?

.....

.....

Trouve une rue portant le nom d'un village.

.....


.....


### REPÈRES CHRONOLOGIQUES


Avril 1792

Août 1539	1539	Mai 1579	Avril 1667	1774	1791 - 1792	1792 Septembre	1836
<b>O</b> rdonnance de Villers-Cotterêts qui met en place la tenue des registres de baptêmes et de sépultures par les curés de paroisse.	<b>L</b> es protestants tiennent également des registres.	<b>O</b> rdonnance de Blois qui prévoit la tenue des registres de mariages et le dépôt au greffe du tribunal.	<b>L</b> e Code Louis rend obligatoire la tenue en double des registres : un exemplaire conservé par le curé et l'autre déposé au greffe du tribunal.	<b>A</b> vant 1774 les recensements sont réalisés par feux, c'est-à-dire par maison. Par la loi du 6 juin Turgot, contrôleur général des finances met en place le 1er recensement par individu.	<b>L</b> a loi du 1922 juillet oblige toutes les municipalités à tenir un registre des habitants dans lequel est indiqué le nom, la date de naissance, le domicile, la profession et les autres moyens de subsistances des habitants.	<b>L</b> a tenue des registres est laïcisée, c'est la naissance de l'état civil. Les registres sont tenus par le maire. Les tables décennales apparaissent.	<b>D</b> ébut des grandes séries de recensements dressés tous les 5 ans


### Lexique

 **CURÉ** : prêtre chargé d'une paroisse.

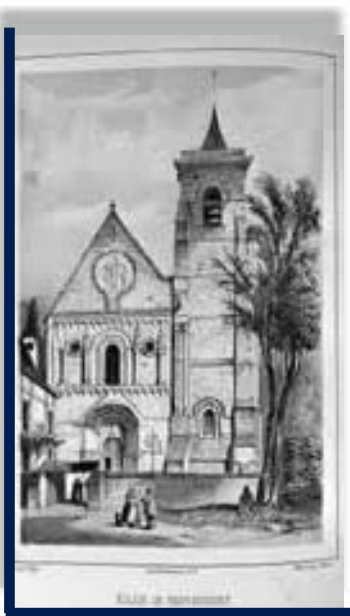
 **DÉNOMBREMENT OU RECENSEMENT** : opération qui consiste à comptabiliser le nombre d'habitants d'un pays, d'une ville.

 **LAÏC** : qui n'appartient pas au clergé.

 **MAIRE** : personne (élue) à la tête de la municipalité.

 **PAROISSE** : territoire sur lequel le curé exerce ses fonctions. Dans les grandes villes il peut y avoir plusieurs paroisses.

 **SÉPULTURE** : lieu où est enterré un corps.



Église de Berteaucourt.  
Archives départementales de la Somme,  
4 ° 103/1.



Mairie de Péronne.  
Archives départementales de la Somme,  
fonds diocésain, DA 660.

# la filiation

## **La Filiation**

Réalisation service éducatif : Archives départementales de la Somme  
Nathalie Sikora, Xavier Daugy, Stéphane Crépin  
Service éducatif des Archives départementales de la Somme.  
Conception, impression : Imprimerie du Conseil général de la Somme.  
Archives départementales de la Somme  
61, rue Saint Fuscien - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 22 71 86 00  
mail : [archives@cg80.fr](mailto:archives@cg80.fr)

Arbre généalogique de Charles de Folleville  
Archives départementales de la Somme, 1 E 245.